

# Conseil municipal : l'eau et les déchets

Publié le 15.10.2019

Le conseil municipal s'est réuni lundi 7 octobre 2019. 32 délibérations étaient sur la table de cette avant-dernière séance de l'année.

En ouverture du conseil municipal, le maire, Bertrand Affilé, a pris la parole pour évoquer la mort d'Omar Tahir, jeune migrant décédé jeudi 3 octobre au squat du gymnase Jeanne-Bernard des suites d'une déficience cardiaque. "On doit avoir une pensée particulière pour Omar Tahir, ses proches, ses amis et tout mettre en œuvre pour qu'un tel drame ne puisse se reproduire". **Le maire a ensuite interpellé l'État pour son inaction depuis plusieurs mois sur ce dossier.** Puis il s'est félicité que les élus de la métropole, tous bords politiques confondus, aient signé l'appel lancé par Johanna Rolland, présidente de Nantes Métropole, adressé à Christophe Castaner, ministre de l'Intérieur.

La séance a ensuite repris son cours avec la présentation des rapports annuels sur la qualité et le prix des services publics de l'eau, de l'assainissement et des déchets 2018.

## Saint-Herblain n'utilise plus de pesticides

Il ressort du rapport sur l'eau que la métropole nantaise compte 217 419 abonnés. Près de 32 millions de m<sup>3</sup> ont été consommés par les abonnés en 2018 soit en moyenne 120 litres d'eau par jour et par habitant. Le prix du m<sup>3</sup> d'eau s'élève à 3,49 € TTC au 1<sup>er</sup> janvier 2019 soit 0,35 € le litre d'eau.

Concernant l'assainissement, 56 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traitées dans 9 stations d'épuration collective. Les eaux usées de Saint-Herblain sont dorénavant retraitées par Suez qui a obtenu le marché. Parmi les temps forts de l'année 2018, on retiendra que Nantes Métropole assure dorénavant la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI). Réagissant à cette présentation, **Jean-François Tallio (ESHA-EELV), adjoint au personnel et à la prospective,** a proposé de prendre un arrêté municipal conduisant à l'interdiction de l'usage des pesticides à proximité des habitations et de mettre en place une large concertation sur le sujet. **Le maire, Bertrand Affilé (PS),** a tenu à souligner que "la Ville n'utilise plus de pesticides depuis plusieurs années, sauf pour les cimetières. Dans la perspective engagée d'aller vers des cimetières arborés, il faut prendre le temps d'expliquer cette démarche aux usagers. Ce temps est nécessaire avant de décider ce qui s'appliquerait à d'autres personnes".

## Une politique de diminution des déchets

Concernant la politique publique des déchets, **Nantes Métropole a mis en œuvre le programme "Zéro Déchet Zéro Gaspillage"**. De ce fait, la feuille de route a évolué autour de 5 objectifs : intensifier la lutte contre le gaspillage alimentaire, favoriser le réemploi et la réparation des objets localement, développer des solutions pour le tri et la valorisation organique des bio-déchets, rendre naturel le geste de tri et optimiser le recyclage et la valorisation énergétique des déchets.

Au total à Saint-Herblain, 14 985 tonnes de déchets ont été collectées en 2018. 200 000 passages en déchetteries ont été comptabilisés. Actuellement, on jette 422 kg de déchets par an et par habitant. L'objectif pour 2020 est de ne pas dépasser 400 kg par an et par habitant, et 356 kg en 2030. Pour **Christine Noblet (ESHA-EELV) adjointe aux bâtiments, à la mise en œuvre de la transition énergétique et au suivi de**

**l'Agenda 21**, "la déchèterie de Tougas collecte 12 % de l'ensemble des volumes recueillis par les déchèteries métropolitaines. Mais en amont, parce que c'est bien là que se situent les vraies solutions, que faisons-nous collectivement ? L'enjeu, c'est bien de produire moins de déchets, d'éliminer les suremballages, de favoriser la consigne du verre, de réutiliser les contenants". Pour **Hugues de la Roulière, conseiller municipal d'opposition (Alternance 2020)**, "l'expérimentation Zéro déchet Zéro gaspillage concerne seulement 180 foyers sur le territoire de Nantes Métropole soit l'équivalent de deux à trois immeubles. Nous sommes tous complices de ne pas trouver de solutions à cette problématique". **Didier Gérard (PS), conseiller municipal délégué à la stratégie communale pour la biodiversité et l'environnement**, a fait remarquer que "le compostage est bien implanté à Saint-Herblain et on ne peut qu'amplifier le phénomène". **Jean-Benjamin Zang (PS) conseiller municipal au personnel, réseau des équipements culturels et sportifs** a appuyé cette dernière réponse en rappelant le travail d'ENVIE 44 qui "va dans le bon sens" tout comme "sa foi dans la recherche scientifique autour du biodégradable". (NDLR : entreprise d'insertion par l'économie qui recycle et répare de l'électroménager).

**Bertrand Affilé** a complété ces propos en expliquant "qu'aucune solution miracle n'existe. La vraie démarche est d'aller vers le réemploi. À quand une loi sur la réduction des emballages, la réparabilité des produits, l'obligation de réemploi ?". Ces deux rapports pour prendre acte n'ont pas fait l'objet de vote.

## Tarification sociale de l'eau

À l'unanimité les élus ont voté favorablement pour le dispositif de tarification sociale de l'eau. Jusqu'au 15 avril 2021, tous les foyers dont la charge d'eau représente plus de 3% des revenus du foyer doivent se faire connaître auprès de leur mairie avant le 30 novembre. **Farida Rebouh (PS) adjointe aux solidarités et affaires sociales** a expliqué que "ce dispositif répond à un vrai besoin. **458 foyers herblinois ont été aidés** entre 10 et 329 € soit 65€ en moyenne".

## Démarche Open-data engagée

**A l'unanimité les élus ont voté pour la mise en œuvre de l'open-data avec Nantes Métropole.**

L'open-data désigne l'effort engagé par les institutions et en particulier les communes pour partager leurs données. Le premier enjeu pour Saint-Herblain est de se mettre en conformité avec la loi sur la République numérique. Le second permet d'encadrer la production de données particulièrement, celles liées à la base de connaissances communes (horaires des équipements, des services...).

D'autres sujets ont été abordés tels que la participation de la Ville à la maîtrise d'œuvre et sociale pour la résorption des campements illicites des migrants de l'Europe de l'Est dans l'agglomération nantaise, la convention avec la Caisse d'allocations familiales pour le service relais assistants maternels et la dénomination de la voie située entre le square de la Sensive et la place Denis Forestier appelée "Jean-Marie Pelt, (1933-2015- Écologue)".

**Prochain conseil municipal : lundi 16 décembre 2019 à 18h.**